

Trop dépendants du secteur financier

La Chambre de commerce a présenté son avis sur le projet de loi relatif au budget de l'État 2007, l'accompagnant de propositions concrètes.

Les responsables à la tête de la Chambre de commerce qui se sont penchés en détail sur le projet de loi relatif à au budget de l'État pour l'exercice 2007, se félicitent, dans un premier temps, de constater que les mesures décidées lors de la dernière tripartite commençaient à porter leurs fruits.

En effet, la tendance, à l'origine de la détérioration des finances publiques, qui voyait les dépenses de l'État augmenter beaucoup plus rapidement que les recettes, a pu être renversée.

Toutefois, la Chambre de commerce reste sceptique quant aux mesures d'économies budgétaires décidées au sein de la tripartite qu'elle juge trop timides, surtout dans la perspective d'un environnement économique qui sera plus difficile que celui que le Luxembourg a connu dans les années 2005 et 2006.

La Chambre de commerce n'hésitant pas à poser la question de savoir quand des mesures pour un véritable assainissement des finances publiques seront effectivement mises en place.

«Nous nous attendions à des réponses durables aux problèmes structurels à moyen et à long terme. Mais ce n'est pas ce que nous constatons à la lecture du projet de budget pour l'année à venir», a déclaré le président de la Chambre de commerce, Michel Wurth. Un aspect de la situation économique particulière du Luxembourg, qui inquiète particulièrement, est celui de la dépendance trop prononcée des résultats du secteur financier.

«La santé du secteur financier luxembourgeois avec ses produits phare qui sont les fonds d'investissements et le private banking est garantie tant que les bourses et

les marchés sont en bonne santé. Au moindre retour de bâton, c'est l'économie luxembourgeoise entière qui en subira les conséquences», a expliqué Michel Wurth.

Un inventaire pour des économies supplémentaires

Pour la Chambre de commerce, il s'agira d'accroître la compétitivité fiscale de l'économie en général et de la place financière en particulier. Mais il faudra aussi penser à diversifier davantage l'économie luxembourgeoise et exploiter de nouvelles niches.

La Chambre de commerce recommande également au gouvernement de veiller à investir de manière efficace dans la recherche publique à travers la constitution d'un nouveau fonds spécial «Recherche & Innovation». La Chambre de commerce s'est également penchée

sur la possibilité de dégager des économies budgétaires supplémentaires à hauteur de 210 millions d'euros.

Dans cette optique, l'inventaire des propositions d'amendement au projet de budget 2007 prévoit notamment la suppression des dotations du forfait d'éducation pour certains parents âgés, celle de la prise en charge par l'État de l'allocation d'éducation et une baisse au niveau des indemnités du congé parental. Concernant ces propositions, Michel Wurth a apporté la précision suivante : **«Nous ne sommes pas opposés à la notion d'État social. Nous nous opposons uniquement au système de distribution dit de l'arrosoir. Nous souhaiterions que certaines aides étatiques soient distribuées de façon plus ciblée, là où il y a un réel besoin»**.

David Paganotti